

## Bien immobilier proprietaire decédé les deux

Par alain	maccio	ام	02/02/2009	ìà	17.25
ı aı <b>alall</b> ı	IIIaccio.	ıc	UZIUZIZUU3	<i>a</i>	11.23

Bonjour,

Voila nos parents sont décédés en laissant un bien immobilier avec 9 enfants, mais ce bien **n'a pas était acté**, qu'elle sont les perpectives sur ce bien, enregistré au cadastre (bien sur la réunion).

Cordialement

maccio alain

Par Tisuisse, le 14/08/2009 à 16:29

Bonjour,

Tout dépend de l'acte notarié de propriété...... voir votre notaire.